



AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS

Je soussigné(e),

- le participant lui-même s'il est majeur
- le parent ou représentant légal des participants susmentionnés

–1– m'engage à me conformer au protocole sanitaire mis en place suite à la crise du Covid-19 (disponible sur beg-porz.com)

–2– autorise les participants à pratiquer les activités du Centre Nautique et à adhérer à l'association en s'acquittant de la cotisation

–3– autorise le Centre Nautique, en cas d'urgence, à conduire le(s) participant(s) dans un établissement hospitalier où toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.

–4– atteste que le(s) participant(s) est (sont) en bonne santé

–5– atteste qu'il(s) est (sont) capable(s) de s'immerger et de nager au moins 25 mètres. Ce parcours, réalisé avec brassière s'il a lieu, vise à vérifier l'absence de réaction de panique du participant.
Cette obligation n'est pas nécessaire pour le Jardin des Mers ni pour embarquer sur la goélette.

–6– autorise le Centre Nautique à utiliser les images représentant le(s) participant(s), à titre d'information ou d'illustration, pour ses supports de communication faisant l'objet d'une diffusion départementale, nationale, internationale ou digitale sur le web.

–7– verse un acompte de minimum 50% pour valider l'inscription

–8– m'engage à régler le solde au plus tard 15 jours avant l'activité

–9– autorise le(s) participant(s) mineur(s) à

quitter seul le Centre Nautique : oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Signature :
précédée de la mention « lu et approuvé »

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Centre Nautique du Domaine de Beg Porz par mail à l'adresse suivante : beg-porz@wanadoo.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

BESOIN D'INFOS ? APPELEZ LE 02 98 71 07 98. BULLETIN À RETOURNER À : DOMAINE DE BEG PORZ - 29350 MOËLAN-SUR-MER

INSCRIPTION 2022

• du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre •



CENTRE NAUTIQUE DE BEG PORZ

UN BULLETIN D'INSCRIPTION PAR STAGIAIRE

COORDONNÉES DU PARTICIPANT

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE PERMANENTE : N°

RUE :

COMPLÉMENT :

CODE POSTAL :

VILLE :

EMAIL :

PORTABLE :

EN CAS D'URGENCE pendant l'activité, avertir :

NOM :

Téléphone :





STAGES : du lundi : / / 2022 au vendredi : / / 2022

| | | | | |
|--------------------|-----------|-------|-------------------------------------|---------------------------------|
| Jardin des mers | 4-6 ans | 153 € | <input type="checkbox"/> 9h30-12h30 | |
| Opti | 6-9 ans | 173 € | <input type="checkbox"/> 9h30-12h30 | <input type="checkbox"/> 14-17h |
| Catamaran Fun Boat | 8-10 ans | 193 € | <input type="checkbox"/> 9h30-12h30 | <input type="checkbox"/> 14-17h |
| Planche à voile | 10 ans + | 193 € | <input type="checkbox"/> 9h30-12h30 | <input type="checkbox"/> 14-17h |
| Catamaran KL 13.5 | 10-14 ans | 219 € | <input type="checkbox"/> 9h30-12h30 | <input type="checkbox"/> 14-17h |

*Si tu es débutant,
préfère les stages
du matin avant
la brise thermique
de l'après-midi.*

**LES CONSEILS
DES MONITEURS**

*Présentez-vous
15 minutes
avant l'heure.*

VOILE GOURMANDE AU PAYS DES HUÎTRES : 31 €/pers. (à.p.d. 4 pers.: 27 €/p.) de 17h à 19h le mardi /
 le jeudi /

ESCAPADE AU GLÉNAN EN GOÉLETTE : 62 €/pers. (à.p.d. 4 pers.: 54 €/p.) de 9h à 18h le mercredi /

DÉCOUVERTE DE LA NAVIGATION CÔTIÈRE 48 €/pers. (à.p.d. 4 pers.: 42 €/p.) de 10h à 17h le vendredi /

AUTRES PARTICIPANTS pour la VOILE GOURMANDE ou l'ESCAPADE AU GLÉNAN ou la NAVIGATION CÔTIÈRE :

NOMS + PRÉNOMS + DATES DE NAISS. à partir du 2^e participant :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

Nombre total de participants : Prix par personne : € Total : €

RÈGLEMENT :

Acompte de 50% minimum à l'inscription (ou la totalité).
Le solde est à régler au plus tard 15 jours avant l'activité.

- carte bancaire
- chèque
- chèques-vacances
- espèces

DATE : / / 2022

acompte totalité €

REMARQUES :

.....

.....

.....

.....

.....

